



BUDGETS 2022

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

En application des dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note est établie en application de cette disposition, codifiée à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, entrée en vigueur en 2016.

La Communauté de Communes Maurienne-Galibier dispose de 6 budgets qui sont les suivants :

1. Le budget principal, qui regroupe l'ensemble des recettes et dépenses des différentes compétences,
2. Le budget annexe station d'épuration de Calypso,
3. Le budget annexe « production d'énergie des Oeillettes » : constitué lors de la construction du bâtiment industriel voué à la location avec l'installation d'une toiture photovoltaïque. Il s'agit d'un service public industriel et commercial, assujetti à la TVA.
4. Le budget annexe ZAE des Oeillettes qui retrace les opérations liées à la vente des terrains,
5. Le budget annexe ZAE du Temple qui retrace les opérations liées à la vente des terrains,
6. Le budget annexe ZAE de la Collombette qui retrace les opérations liées à la vente des terrains.

1. BUDGET PRINCIPAL 2022

Le budget principal 2022 de la CCMG s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre à :

- Equilibre section de fonctionnement : 7.925.309,47 €
- Equilibre section d'investissement : 4.848.893,75 €

Cela comprend la reprise des résultats de 2021 comme suit :

- Solde d'exécution de fonctionnement de 952.049,47 € affecté ainsi :
 - 452.049,47 € en excédent de fonctionnement reporté
 - 500.000,00 € affectés à l'investissement (art. 1068).
- 258.008,37 € de déficit d'investissement reporté, repris en section d'investissement

Le budget comprend des opérations réelles et des opérations d'ordre qui correspondent à des écritures comptables internes sans flux financier. Elles sont comptablement neutres (dépenses = recettes).

On trouve notamment les écritures liées aux amortissements des biens avec la constatation de la dépréciation du bien en dépense de fonctionnement et le dégagement de ressources pour renouveler ce bien en recette d'investissement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses :

4.848.893,75 €

Elles sont constituées pour l'essentiel :

- Du déficit antérieur reporté
- Du remboursement du capital des emprunts
- Des programmes d'investissement

Chapitre/compte	Réalisé 2021	Report	Propositions	TOTAL
001 Déficit antérieur reporté	604 099,29	-	258 008,37	258 008,37
16 Emprunts et dettes		-	556 000,00	556 000,00
1702 Sécurisation reprise via ferrata	551,40	-	75 000,00	75 000,00
1704 Schéma de cohérence et sentiers	98 709,40	44 000,00	65 200,00	109 200,00
1707 Maison accueils services touristiques	1 327 960,64	1 086 296,12	50 000,00	1 136 296,12
1901 Poste de refoulement ZA des Oeillettes	4 016,94	55 983,16	40 000,00	95 983,16
1903 Valorisation fort Télégraphe	9 177,00	42 452,00	334 348,00	376 800,00
2020-01 Tour des Aiguilles d'Arves		-	50 000,00	50 000,00
2020-04 Sentier découverte du Télégraphe	170 877,18	2 390,00	5 000,00	7 390,00
2021-01 Matériels 2021	13 973,24	36 026,76	-	36 026,76
2021-02 Restructuration école Collombette	-	380 000,00	572 189,34	952 189,34
2021-03 Itinéraires VTT	44 813,40	4 500,00	49 500,00	54 000,00
204 Subvention d'équipement versée	220 435,00	-	220 000,00	220 000,00
2021-06 Bâtiment EDF	-	130 000,00	15 000,00	145 000,00
2031 étude schéma APN (escalade, vol libre...)			36 000,00	36 000,00
2031 étude cyclo gravel			24 000,00	24 000,00
2022-01 Matériels 2022			20 000,00	20 000,00
<i>Eco-compteurs sentiers : 15000</i>				
<i>Matériels informatiques : 5000</i>				
<i>Matériels PEEJ : 6000</i>				
2022-02 Piste du Prec			185 000,00	185 000,00
2022-03 Sol mousse halte garderie			17 000,00	17 000,00
2022-04 Toiture centre de secours			150 000,00	150 000,00
2022-05 Etudes école de musique			50 000,00	50 000,00
2022-06 Passerelle Rieu Sec			270 000,00	270 000,00
2022-07 Travaux EHPAD 2022			25 000,00	25 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 494 613,49	1 781 648,04	3 067 245,71	4 848 893,75

Les RECETTES :**4.848.893,75**

€

Elles sont constituées pour l'essentiel :

- Du transfert de la section de fonctionnement, notamment les amortissement
- Le FCTVA (fonds de compensation de TVA)
- Du solde de l'emprunt mobilisé en 2021 pour le financement des programmes d'investissement notamment la restructuration de l'école de la Collombette
- Les subventions accordées pour le financement des programmes d'investissement
- L'excédent de fonctionnement capitalisé

Chapitre/article	Réalisé 2021	Report	Propositions	Total
021 Virement de la section de fonctionnement				-
040 Transferts entre sections	530 905,86		554 600,00	554 600,00
28 Amortissement : 350 000 €				
4817 Charges à répartir : 204 600 €	-	-		-
16 Capital des emprunts	100 000,00	900 000,00	-	900 000,00
10222 FCTVA	229 278,59	-	425 048,75	425 048,75
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 331 606,94	-	500 000,00	500 000,00
1702 Sécurisation et reprise via ferrata	1 465,50	24 968,00	12 352,00	37 320,00
1704 Schéma de cohérence et sentiers	136 818,00	83 800,00	4 200,00	88 000,00
1707 Maison accueil et services touristiques	399 500,00	1 330 500,00	-	1 330 500,00
1903 Valorisation du fort du télégraphe	40 500,00	199 500,00	-	199 500,00
2020-04 Sentier découverte du Télégraphe	2 475,00	141 525,00	-	141 525,00
2021-03 Itinéraires VTT	-	45 400,00	-	45 400,00
2021-02 Restructuration école de la Collombette			452 000,00	452 000,00
2022-01 Eco compteur			6 250,00	6 250,00
2022-06 Passerelle Rieu Sec			168 750,00	168 750,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 772 549,89	2 725 693,00	2 123 200,75	4 848 893,75

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 7.925.309,47 €.

Les Dépenses :

7.925.309,47

Il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la communauté de communes : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (organismes de regroupement, syndicats...), subventions aux organismes publics et privés (associations etc...) mais aussi certaines dépenses exceptionnelles.

1. Vue d'ensemble

Chapitre/Compte	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
011 Charges générales	1 090 908,00	1 026 891,13	1 670 043,00
60 Achats	210 635,00	192 198,45	251 145,00
61 Services extérieurs	464 430,00	408 133,16	1 022 360,00
62 Autres services extérieurs	348 843,00	386 641,52	347 463,00
63 Impôts et taxes	67 000,00	39 918,00	49 075,00
012 Charges de personnel	1 240 000,00	1 239 469,11	1 396 000,00
014 Atténuation des produits	774 423,00	774 422,22	878 900,00
022 Dépenses imprévues		-	231 966,47
023 Virement à la section d'investissement		-	-
042 Transfert entre sections	684 558,00	530 905,86	554 600,00
68 Amortissement immobilisations	480 000,00	326 347,86	350 000,00
68 Amortissements charges financières	204 558,00	204 558,00	204 600,00
65 Autres charges de gestion courante	3 018 637,00	2 879 507,38	2 990 600,00
66 Charges financières	185 000,00	152 112,65	162 000,00
67 Charges exceptionnelles	4 200,00	4 161,23	41 200,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 997 726,00	6 607 469,58	7 925 309,47

2. Détails des chapitres

Chapitre 11 : les charges à caractère général :

Elles sont en augmentation par rapport à 2021 avec une estimation prévisionnelle de 1.685.043,00 € (+ 695.151,87 €).

1. Le compte achat 60 est en augmentation : + 58.946,55 €

Postes prévus à la hausse du fait du contexte d'instabilité des prix actuels :

- Energie/électricité : 20.000 € (13.248,54 € en 2021)
- Combustible : 18.000 € (11.141,54 € en 2021 chaufferie gaz halte-garderie)
- Carburant : 22.600 € (15.056,44 € en 2021)
- Alimentation : 114.000 € (88.630,74 € en 2021 : Hausse prévue en vue d'un retour aux conditions normales de fréquentation des services (cantine, ACM, halte-garderie). Pour

mémoire, en 2019, une dépense de 126.703,43 € a été réalisée sur ce poste. Et provision pour révision des prix du marché de fourniture et livraison des repas des périscolaires et des accueils de loisirs, vu la hausse des prix de l'alimentaire actuelle.

2. Le compte 61 services extérieurs : 1.022.360 €

Principaux postes en hausse :

- Maintenance : 48.800 (CA 2021 : 13.544,74 €)
- Etudes : 496.600 €
- Ascenseur valléen (St-Michel/domaine skiable Galibier/Thabor : 120.000 € (60.000 € de subvention attendue, le solde devrait être réparti entre les communes intéressées
- Positionnement touristique des 4 offices du tourisme : 215.000 € (subvention attendue + participations financières des OT – action inscrite dans l'espace valléen)
- Etude patrimoine du territoire : 21.600 € (10.800 € de subvention attendue)
- Etude CLIMSNOW : 90.000 € subvention attendue 20.000 € - action inscrite dans l'espace valléen, bouclage du financement à venir
- Etudes avenir montagne ingénierie : 50.000 € (financement à 50 % banque des territoires ou ANCT)

3. Le compte 62 autres services extérieurs : 347.463 €

Il comprend notamment :

- Honoraires des prestataires : accompagnement habitat propriétaires occupants, assistance architecturale, médecin référent maison de l'enfance, sécurisation des réseaux informatiques, étude Chambre du commerce et d'industrie pour le diagnostic commercial du territoire...
- Transports collectifs : le transport des scolaires pour la piscine, les accueils de loisirs du service petite enfance-enfance-jeunesse
- Frais d'affranchissement et de télécommunication
- Concours divers/cotisations : Organismes auxquels la CCMG adhère, les cotisations et allocations vétéranes des sapeurs-pompiers...
- Concours aux communes membres : entrées piscine scolaire et charges directes facturées par les communes
- Prestations externes pour les activités liées aux accueils de loisirs, sorties etc...

4. Le compte 63 Impôts et taxes foncières :

Chapitre 012 : Charges de personnel :

Les charges de personnel représentent 17,6 % des dépenses du budget et se montent à 1.396.000 €

Le chapitre 012 - dépenses de personnel - est atténué par le chapitre 6419 en recettes de fonctionnement, la refacturation aux communes pour le périscolaire, la facturation de temps administratif au budget de la STEP, les aides financières accordées pour les postes VTA et Avenir Montagne Ingénierie.

Le budget 2022 prend en compte :

- 3 remplacements de congés maternité,
- La revalorisation des agents de catégorie c : Application du Décret du 24.12.2021 : Bonification d'ancienneté et revalorisation indiciaire des agents de catégorie C à compter du 1.01.22, soit 15 agents concernés
- Avancement de grades + revalorisation régime indemnitaire + participation mutuelle santé
- La mutualisation d'un poste de manager du commerce avec la 3CMA

- Une provision pour les chantiers jeunes

Compte tenu des aides prévues aux comptes 6419, et 74718 qui se montent à 85.854 €, le montant des dépenses de personnel est ramené à 1.310.146 €.

Les frais de personnel refacturés (90.100 € : STEP et périscolaires) atténuent le compte 012 pour le ramener à 1.220.046 €.

Le tableau des effectifs 2022 est de :

- 22 titulaires
- 10 contractuels permanents
- 3 remplacements congés maternité
- 1 poste chargé de mission Avenir Montagne Ingénierie
- 12 saisonniers x 2 mois
- 1 poste chargé de mission manager du commerce mutualisé avec la 3CMA
- 1 poste chargé de mission Avenir Montagne Ingénierie

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 878.900 €

Les crédits à l'article 739115 (Prélèvement CRFP) sont prévus à hauteur de 474.000 €. (Contribution au redressement des finances publiques). Pour l'année 2020, la contribution au redressement des comptes publics n'a été prélevée par l'Etat que sur les douzièmes de janvier 2021, une régularisation partielle du décalage 2021 à hauteur de 94.025 € a été faite en 2021. Il est prévu au budget 2022, le solde du redressement de l'année 2021 (188.750 €) + le redressement de 2022 (282.775 €).

L'article 73925 comptabilise le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal, soit une estimation de 370.000 €. Pour mémoire, ce fonds est abondé par prélèvement sur les ensembles intercommunaux (communes et intercommunalité) dits contributeurs (c'est-à-dire plus « riches ») au profit des ensembles intercommunaux dits bénéficiaires (plus « pauvres »).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 2.990.600 €

Ce poste est un poste important du budget de la CCMG, il représente 37,73 % des dépenses de fonctionnement.

Il comprend notamment les comptes suivants :

- La contribution au Service Départemental Incendie et de secours : 328.000 €
- Les contributions aux organismes de regroupement : 1.710.000 € dont :
 - SIRTOMM : 894.371 € en fonctionnement (et 220.000 € pour financer l'investissement inscrits au compte 2041511 en investissement dépenses.
 - SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE : 793.000 € dont GEMAPI, Ecole de musique, transports scolaires et administration générale du Syndicat
- Les participations à la Maison de l'Habitat et Maurienne-industrie
- Les reversements aux communes membres pour : 558.000 €
- Les aides versées à l'EHPAD : 70.000 €
- La subvention de fonctionnement à l'OTI Maurienne-Galibier

- Les subventions aux associations et aux privés notamment dans le cadre des aides Habitat et économiques : 175.000 €

Chapitre 66 : Charges financières (remboursement des Intérêts des emprunts) : 162.000 €

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 41.200 € dont provision pour la constitution du capital de la SPL OTI MAURIENNE-GALIBIER.

042 Opérations d'ordre - Transferts entre sections (contrepartie du compte 040 en investissement recettes) : 554.600 €

Il s'agit des dotations aux amortissements – contrepartie au compte 28 investissement recettes
Amortissement budget principal + bâtiment industriel et du compte 48 charges financières à répartir.

022 Dépenses imprévues (provisions) : 231.966,47 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7.925.309,47 €
---	-----------------------

1. Vue d'ensemble

Chapitre/article	BP 2021	Réalisé 2021	Propositions 2022
002 Excédent antérieur reporté	67 068,67	-	452 049,47
013 Atténuation des charges	17 879,00	21 486,99	42 000,00
70 Produits des services	540 769,00	608 182,98	617 999,00
73 Impôts et taxes	4 251 239,00	4 565 251,57	4 281 286,00
74 Dotations et participations	1 721 867,00	1 870 222,55	2 090 690,00
75 Autres produits de gestion	265 900,00	309 568,52	320 280,00
76 Produits financiers	109 405,00	109 405,00	109 405,00
77 Produits exceptionnels	23 600,00	8 332,77	11 600,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 997 727,67	7 492 450,38	7 925 309,47

2. Détail des chapitres**Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 452.049,47 €**

Le résultat de clôture du CA 2021 présentait un excédent de 952.049,47 €.

Après affectation de 500.000 € au compte 1068 pour financer l'investissement, il peut être repris 452.049,47 € d'excédent pour la section de fonctionnement.

Chapitre 013 : Atténuation des charges : 42.000 €

L'ensemble des remboursements sur la rémunération du personnel : indemnités journalières, aides de l'Etat (PEC), congés maternité...)

Chapitre 70 : Produits des services : 617.999,00 €

Ce chapitre comptabilise l'ensemble des participations acquittées par les usagers pour les différents services (maison de l'enfance, accueils de loisirs, service jeunesse...) les droits d'usage, les produits des services effectués pour le compte des communes, la vente de produits...

Les postes principaux :

- Participations des usagers halte-garderie, accueils loisirs, périscolaires etc... : 204.000 €
- Remboursement du personnel mis à disposition pour les périscolaires Eterlou et Loupiots : 128.000 €
- Participation budget EHPAD : 181 999,00 € (remboursement des emprunts et provisions travaux)
- Remboursement prestations de service : 90.000 €

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 4.281.286,00 €

Dont :

- Impôts directs locaux : 2.032.504 €
- CVAE : 138.778 €
- Autres impôts : 0 en 2022 (CA 2021 : 358.185 € - régularisation impôts 2019 et 2020)
- FNGIR : 540.910 €
- TEOM : 1.096.235
- GEMAPI : 228.971
- Taxe de séjour : 20.000 €
- Fraction de TVA : 223.888 €

Chapitre 74 : 2.090.690,00 €

Ce chapitre globalise l'ensemble des subventions, des dotations et aides que la CCMG perçoit pour les compétences exercées

- Dotation touristique : 516.298 € (identique à 2021)
- Dotation de base des groupements : 129.000 €
- FCTVA sur fonctionnement : estimation 35.000 €
- Subventions : espace valléen : ascenseur : 60.000 € + positionnement touristique : 215.000 € + étude patrimoine 10.800 € + étude CLIMSNOW : 20.000 € + avenir montagne ingénierie : 25.000 € + PIL : 10.000 €)
- Département : participation : 19.200 € (service jeunesse)
- Autres groupements : SPM Participation des familles transport scolaire : 15.000 €
- CAF : 260.000 € (prestations de service + Contrat enfance jeunesse) pour les activités du service petite enfance-enfance-jeunesse
- DC RTP : 279.320 €
- Compensation Etat CFE : 283.553 €
- Compensation Etat TF : 124.528 €
- Compensation GEMAPI : 74.191 €

Chapitre 75 : Autres produits de gestion : 320.280,00 €

- Revenus des immeubles : 230.280 € - Montant des locations perçues par la CCMG pour les bâtiments dont elle est propriétaire et qu'elle loue (Trésor Public, studios EHPAD, bail maison de santé, bâtiment industriel des Oeillettes, magasin de vélo, Mosaïca...)
- Produits divers de gestion : 30.000 € de remboursement de charges sur location
- Redevance énergie hydraulique Bissorte : 60.000 €
-

Chapitre 76 : produits financiers : 109.405,00 €

Chapitre 77 : produits exceptionnels : 11.600,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7.925.309,47 €
---	-----------------------

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE STATION D'EPURATION DE CALYPSO

La station d'épuration traite les effluents des Communes de St-Michel-de-Maurienne, St-Martin-d'Arc, St-Martin-la Porte, Valloire, Valmeinier et Montricher. Elle a une capacité de 35.000 Equivalents/habitants qui devrait être portée à 40.000 Equivalents/habitants€.

Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 848.976,55 €.

DEPENSES				
Ligne	Dénomination	bp 2021	Réalisé 2021	bp 2022
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	337 000,00	289 193,60	360 700,00
60	ACHATS	181 100,00	169 762,33	196 200,00
604	Achats de service			
6061	Fournitures (eau , énergie)	121 000,00	128 270,81	135 000,00
6062	Produits de traitement	29 000,00	25 454,24	29 000,00
6063	Fournitures d'entretien ,petit équipement	25 000,00	11 364,74	25 000,00
6064	Fournitures administratives	600,00	712,30	700,00
6066	Carburants	1 000,00	784,75	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	3 175,49	4 500,00
61	SERVICES EXTERIEURS	152 250,00	111 278,41	157 600,00
611	Sous-traitance (Boues ,sirtom)	96 000,00	69 492,41	98 000,00
61521	Batiment publics	6 000,00	5 208,44	6 000,00
61523	Réseaux	3 000,00	7 390,10	7 000,00
61528	Autres batiments	5 000,00	2 207,50	3 000,00
61551	Materiel roulant	1 000,00	367,84	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00		4 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	5 199,25	7 000,00
6161	Primes d'assurance multiris	19 250,00	19 542,85	19 600,00
617	Etude et recherches	7 000,00	1 870,02	12 000,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 650,00	8 152,86	6 900,00
62	Honoraires			
6231	Annonces et insertions		1 764,00	1 700,00
6241	Transport sur achats	500,00	255,78	500,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	135,62	300,00
6257	Réceptions	150,00		1 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 850,00	2 764,86	2 900,00
68287	Remboursement de frais		3 232,60	500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	183 400,00	167 336,75	148 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité	11 000,00	13 132,76	11 000,00
6333	Participation des employeurs			
6336	Cotisation CNFPT	2 650,00	1 772,54	2 000,00
6411	Salaires ,appoint com base	121 000,00	107 069,74	92 000,00
6415	Supplément familial			
6451	Cotisation a l'URSSAF	23 500,00	18 216,45	33 000,00
6452	Cotisation aux mutuelles	350,00	196,25	
6453	Cotisation caisses de retraites	13 000,00	15 581,75	
6454	Cotisation ASSEDIC	2 500,00	1 446,73	
6458	Cotisation autres organi.sociaux	200,00	1 820,80	
6475	Medecine du travail pharmacie	300,00		
6478	Autres charges sociales diverses	5 300,00	2 745,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	3 600,00	5 354,73	5 000,00
TOTAL CHARGES DE GESTION		520 400,00	456 530,35	508 700,00
658	Autres charges de gestion		0,98	10,00
678	Charges exceptionnelles			
6811	Dotations aux amortissement	279 000,00	269 752,45	279 000,00
022	Dépenses imprévues	15 644,28		61 266,55
	TOTAL DEPENSES	815 044,28	726 283,78	848 976,55

RECETTES				
Ligne	Dénomination	bp 2021	Réalisé 2021	BP 2022
64198	remboursement charges de personnel		1 995,09	
741	Primes d'épuration	54 000,00	50 047,83	45 000,00
747	Subventions participations collectivités territoriales	580 000,00	580 012,00	600 000,00
748	Autres subventions d'exploitation			
7588	Autres produits de gestion		3 300,84	500,00
	TOTAL EXERCICE	634 000,00	635 355,76	645 500,00
Excédent antérieur		68 092,28		90 524,55
Amortissement subvention		112 952,00	112 951,29	112 952,00
	TOTAL RECETTES	815 044,28	748 307,05	848 976,55

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2022
20	Immobilisations incorporelles	65 841,17
AMO Ct Merlin		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 000,00
2313	Travaux	1 174 545,10
Amortissement des subventions		112 952,00
Contre partie en recettes 042 fonctionnement		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 370 338,27
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Excédent d'investissement reporté	1 091 338,27
2763	Créances sur collectivités	
	Remboursement Agence de l'Eau	0
28	Amortissement des immobilisations	279 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 370 338,27

BUDGET ANNEXE 2022 PRODUCTION D'ENERGIE DES OEILLETES

Le bâtiment industriel des Oeillettes situé sur la ZAE des Oeillettes à ST MARTIN LA PORTE est équipé d'une toiture photovoltaïque. Ce budget retrace son activité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES		Prévu
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60 ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		106 824,52
61 SERVICES EXTERIEURS		6 700,50
61558	Autres biens immobiliers	1 700,50
6156	Maintenance	5 000,00
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		1 000,00
6228	Divers	1 000,00
66 CHARGES FINANCIERES		32 000,00
668	Autres charges financières	32 000,00
042 OP ORDRE TRANSF SECTIONS		127 100,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		127 100,00
6811	Dotations aux amortissements	60 500,00
6862	Dotations charges financières à répartir	66 600,00
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		273 625,02

FONCTIONNEMENT RECETTES		Prévu
002	Excédent reporté	104 392,02
70 VENTE DE PRODUITS		110 000,00
7078	Autres marchandises	110 000,00
7588	Autres produits gestion courante	-
76 PRODUITS FINANCIERS		35 656,00
7681	Fonds de soutien	35 656,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		23 577,00
777	Quote part subvention investissement	23 577,00
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		273 625,02

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Les dépenses sont celles liées au remboursement de l'emprunt et à l'amortissement des subventions. Des crédits sont ouverts également pour le renouvellement des équipements (panneaux, onduleurs...)

	Budget 2022
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	23 577,00
13 Subventions d'investissement	23 577,00
13912 Région	8 753,00
13913 Département	14 824,00
16 Emprunts	127 000,00
1641 Emprunts	127 000,00
21 Immobilisations corporelles	79 023,94
215418 Autres matériels industriels	79 023,94
TOTAL INVESTISSEMENT	229 600,94

RECETTES

Elles sont constituées essentiellement de l'excédent reporté et des amortissements comptables.

	Budget 2022
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	102 500,94
001 Solde d'exécution positif reporté	102 500,94
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	127 100,00
28 Amortissement des immobilisations	60 500,00
28135 Installations générales	59 100,00
28154 Autres matériels industriels	1 400,00
48 COMPTES DE REGULARISATION	66 600,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	229 600,94

BUDGETS ZAE 2022

1. ZAE DES OEILLETES

DEPENSES	
605 Travaux	123.552,60
RECETTES	
002 Excédent	78.552,60
7015 Produits ventes	45.000,00
TOTAL	123.552,60

2. ZAE DU TEMPLE

DEPENSES	
001 Déficit antérieur	2 092,44
605 Achat de terrains	90 000,00
TOTAL DEPENSES	92.092,44
RECETTES	
7015 Ventes	92.092,44

ZAE DE LA COLLOMBETTE

DEPENSES	
605 Achat de terrains	8.000,00
RECETTES	
7015 Vente terrains	8.000,00